CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES ANCIENS.

LIBERTÉ. ÉGALITÉ.

L'ADMINISTRATION MUNICIPALE DE LA COMMUNE D'AUXERRE, AU CONSEIL DES ANCIENS.

Citoyens Représentans,

L'appel solemnel que vous avez fait à la jeunesse française a été entendu de tous les vrais républicains; l'amour de la patrie, que les apôtres de la royauté croyoient avoir étouffé sous le poids de leurs diatribes mensongères, semblable à l'étincelle cachée sous la cendre, s'est manifesté tout-à-coup avec cet éclat imposant qui rendit si brillantes les premières années de la révolution. La conscription, ce monument auguste élevé par le génie de la législation pour être le rempart de la liberté publique, n'a trouvé dans nos murs que des enthousiastes & des admirateurs; chacun s'est disputé l'honneur de donner le premier le salutaire exemple de la soumission à la loi: les plus jeunes même, rivalisant de civisme avec leurs aînés, ont voulu s'associer,

même avant le temps, à la gloire de leurs triomphes futurs; & cette généreuse émulation, se répandant de proche en proche, & faisant tous les jours de nouveaux prosélytes, a multiplié le nombre des enrôlés volontaires au point qu'il surpasse celui des conscrits de la première classe.

Quant à nous, citoyens représentans, inébranlables au poste où nous a placés la confiance de nos concitoyens, nous serons fidèles à nos sermens, & nous poursuivrons sans ménagement tous les factieux, quels qu'ils soient, & de quelque masque qu'ils se couvrent.

Auxerre, le 9 frimaire an 7 de la République française une & indivisible.

Signé, Tenaille, *président*; Robert, Petit-Salomon, Leconte, Edme Faurax, Sochet.

Defrance, *commissaire.*

Faultrier, *secrétaire en chef.*

LIBERTÉ. ÉGALITÉ.

Auxerre, le 6 frimaire an 7 de la République française, une & indivisible.

Les Républicains de la commune d'Auxerre soussignés, au Conseil des Anciens.

LÉGISLATEURS,

Et nous aussi, nous sacrifierons nos vies & nos fortunes pour abattre d'un seul coup les ennemis de la République.

L. départ spontané, la marche vraiment triomphale de nos fiers conscrits; l'enrôlement volontaire d'autant de



braves qui, avides de gloire, ſe joignent à eux pour la défenſe de la liberté; le faiſceau vivant, formidable, indiviſible, que forment ici les républicains, & que la malveillance voudroit en vain diviſer; la rentrée rapide des contributions, l'éclat & la pompe de nos fêtes décadaires, ſont des gages certains de l'exécution de nos promeſſes & de notre attachement inviolable à la conſtitution de l'an 3, à la repréſentation nationale & au gouvernement.

Suivent les ſignatures.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Frimaire an 7.